



SFR
36 rue Aristide Briand
64300 Orthez FRANCE
TEL :05 24 37 12 16
www.sfr.fr
espacesfr.orthez@lct.fr

FACTURE

DATE	NUMERO
18/04/2024	200032076
FACTURE	1/1
MME GIUDICE FLAVIE 5 RUE DE MONPEZAT 64000 PAU	

REF VENDEUR / CODECLIENT / AGENCE / REFS
MARVIN / GIUDICEF2 / LCTORTHEZ /

QTE	DESIGNATION	TVA	PU HT	PU TTC	REMISE	PV HT	PV TTC
1	IPHONE 15 128GO ROSE SFR *** GARANTIE CONSTRUCTEUR 1 AN *** () RENOUVELLEMENT CARRE 5G UP M PRIX 210GO 5G 24M IMEI : 355260430916131 REF COMPTE :CV5AD4 N° COMMANDE :3833581576 N° APPEL : 06.22.87.87.49 *** REMISE PROMOTIONNELLE 100 € *** 032QV8-1035830-355260430916131-100-180424	20%	367,50 €	441,00 €		367,50 €	441,00 €
1	Ecouteurs True Wireless Activ Buds AB7 "Offre fidélisation" Ecouteurs Activ Buds Offerts + Pack Mise en Service () offert	20%	58,33 €	70,00 €		58,33 €	70,00 €
1	CHARGEUR SECTEUR RAPIDE USB-C 20W PD ET PPS BLANC - USAMS () offert	20%	25,00 €	30,00 €		25,00 €	30,00 €
1	COQUE RENFORCEE COMPATIBLE MAGSAFE DROP TEST 2M POUR APPLE IPHONE 15 - JAYM® ()	20%	24,92 €	29,90 €		24,92 €	29,90 €
1	Film BRILLANT de protection plug and use PVMC ()	20%	24,17 €	29,00 €		24,17 €	29,00 €

Mode	Montant	Echéance	Références	Date	Total ht :499,92 € 20 %	499,92 €
NEST	183,00 €	18/04/2024	632QV8-1035830-9329-183-000	18/04/2024		
CB	416,90 €	18/04/2024		18/04/2024	Total Tva :99,98 € 20 %	99,98€
Total TTC						599,90 €

MONTANT A PAYER	599,90 €
RESTE A PAYER TTC	0,00 €

Nbr lignes 5 Nbr Impress.0 (NF525) Sign.OFDI Logiciel 3GWIN B170 30.0.535.0

18/04/2024 15:53:40

Cette facture tient compte d'une écotaxe TTC de 0.06 €
Tous nos mobiles sont garantis jusqu'à 2 ans à compter de leur date d'achat (la durée de garantie est de 1 an pour les iPhones achetés depuis le 1er Janvier 2011) hors vol, bris et oxydation. Donnez nous votre avis sur votre visite ! Merci de répondre à l'enquête téléphonique ou mail que vous allez recevoir sous 10 jours. VOTRE SATISFACTION : NOTRE PRIORITE. Pénalités réservées aux professionnels : Un taux d'intérêt d'une fois et demi le taux de l'intérêt légal sera appliqué aux sommes restant dues ,une indemnité forfaitaire de 40 € est due au créancier pour frais de recouvrement, à l'occasion de tout retard de paiement.
Les appareils électroniques, les appareils dotés d'un moteur électrique, les produits d'horlogerie, les articles d'éclairage bénéficient auprès du vendeur d'une garantie légale de conformité de deux ans à compter de leur remise au consommateur (décret n° 2021-609 du 18 mai 2021)